

Kit de sensibilisation aux risques numériques destinés aux particuliers comme aux professionnels

<https://www.ffa-assurance.fr/content/publication-un-kit-de-sensibilisation-aux-risques-numeriques>

Le dispositif national Cybermalveillance.gouv.fr vient de lancer, en collaboration avec la Fédération Française de l'Assurance, le premier volet d'un kit de sensibilisation aux risques numériques destinés aux particuliers comme aux professionnels.

La sécurité du numérique, c'est partout et tout le temps, à la maison comme au travail !

Ce kit contient différents supports pédagogiques (vidéos, mémos, fiches pratiques...) sur 4 risques majeurs auxquels sont exposés les utilisateurs :

- l'hameçonnage (phishing)
- la gestion des mots de passe
- l'utilisation des appareils mobiles (téléphones et tablettes)
- la sécurité des usages professionnels et personnels.

Ce kit de sensibilisation peut être diffusé et réutilisé librement. Il est téléchargeable à l'adresse : www.cybermalveillance.gouv.fr/contenus-de-sensibilisation

Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour recevoir le prochain volet du kit : www.cybermalveillance.gouv.fr/inscription-sensibilisation

A propos de Cybermalveillance.gouv.fr

Lancé en octobre 2017, Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes de cybermalveillance. Ce dispositif est piloté par le Groupement d'Intérêt Public (GIP) ACYMA. Ses missions auprès des particuliers, des entreprises et des collectivités sont :

- l'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance
- l'information et la sensibilisation au niveau national sur la sécurité numérique
- l'observation du risque numérique pour pouvoir l'anticiper.

La Fédération Française de l'Assurance fait partie des membres fondateurs du GIP ACYMA.